

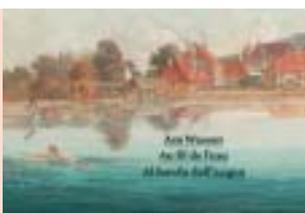
actu **vérités**

Le Réseau d'enseignement prioritaire

Depuis quelques mois, quatre établissements scolaires verniolans font partie du Réseau d'enseignement prioritaire (REP). Cette initiative du DIP associe la commune et a pour objectif de réduire certaines inégalités.



Honthaas Pictures



Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

M. Yvan Rochat

M. Jean-Claude Stevan

Mme Annette Girardot

Mme Malory Mex

Mme Alessandra Roversi

Mme Valérie Walther-Palli

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

communication@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

L'agriculture

Délai rédactionnel: 24 août 2009

Parution: 16 septembre 2009

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA

sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



Honthaas Pictures

P. 3

Le Réseau d'enseignement prioritaire

Sur les sept groupes scolaires de Vernier, seuls trois (Aire, Les Ranches et Vernier Village, Vernier-Place et Poussy) ne sont pas intégrés dans le Réseau d'enseignement prioritaire.



LDD

P. 9

Poules et canards menacés

En vous promenant au Parc de l'Etang vous pourrez désormais admirer de nouveaux hôtes, quatre espèces de races traditionnelles de volailles menacées de disparition et protégées par ProSpecieRara.



Frank Mentha

P. 14

Promotions des écoles

Plus de 1'400 enfants ont défilé le 26 juin dernier, au son des fanfares et escortés par diverses animations de rues, avant de profiter de la fête et des nombreux jeux qui leur étaient réservés.



LDD

P. 30

Devenir médiateur de quartier

L'Association de quartier des Libellules et le service de l'action sociale et des solidarités ont décidé d'offrir une formation de médiateur à celles et ceux qui souhaitent contribuer à régler les difficultés de voisinage.



LDD

P. 34

50 ans de l'école d'Aire

A la fin de l'année scolaire, l'école d'Aire a fêté ses 50 ans lors d'une joyeuse cérémonie. On célébrait indirectement les 80 ans d'enseignement dans le quartier puisque la première classe y a été ouverte en 1929.

Deux-tiers des élèves verniolans dans le Réseau d'enseignement prioritaire

Quatre écoles primaires de la commune sont désormais intégrées au REP. Elles vont ainsi gagner en autonomie et bénéficier de diverses aides.

Sur les sept groupes scolaires de Vernier, seuls trois (Aire, Les Ranches 1 et 2 et Vernier Village, Vernier-Place et Poussy) ne sont pas intégrés dans le Réseau d'enseignement prioritaire. De quoi s'agit-il ? Pour le comprendre, citons un extrait de la déclaration commune entre le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de Vernier signée le 20 mai dernier, plus particulièrement la partie relative à la scola-

rité : "Les parties s'engagent à mettre à disposition des établissements scolaires des conditions favorisant la réussite scolaire. Le canton engage un éducateur social dans chaque établissement REP et assure un taux d'encadrement des élèves très favorable."

Plus spécifiquement en charge de ce dossier, le conseiller administratif Yvan Rochat explique les enjeux de

cette déclaration: "Il s'agit d'une déclaration d'intention qui débouche sur un groupe de travail et sur un tableau récapitulatif, inventoriant les différentes mesures évoquées, les processus et les échéances de leur mise en place, ainsi que les personnes de référence tant au sein de la commune que dans celui des différents départements de l'Etat. Ce tableau d'actions est en train d'être établi par



Honthaas Pictures

L'école de Balaxert fait partie des établissements intégrés au REP.

Mme Dominique Stalder, responsable du service des écoles à Vernier, qui le peaufine, avant qu'il ne soit adopté officiellement par le Conseil administratif. Le succès du REP se mesurera à ce que l'on aura pu mettre en oeuvre."

Ecoles concernées

Le choix des écoles pouvant ou non être intégrées au REP a été effectué par le Département cantonal de l'ins-

Pour la rédiger, Yvan Rochat s'est inspiré de celle qui avait été établie à Onex en 2007, suite à la mise en REP de l'école des Tattes, la première du canton à en bénéficier. Plusieurs séances communes ont été nécessaires avant de se mettre d'accord sur la déclaration finale. Le préambule revient sur l'évolution économique de Genève, avec "l'apparition de poches de pauvreté dans certains endroits du territoire, plus particulièrement dans des quartiers situés à la périphérie de

rioration du cadre social et les difficultés scolaires - pouvant entraîner le décrochage scolaire, l'absentéisme ou le repli sur soi - est établi. Ce phénomène compromet l'égalité des chances à l'école. Il convient donc d'agir sur tous les facteurs de fragilisation des élèves".

Aujourd'hui avec une population de 32 000 habitants, des indices de population étrangère et jeune nettement supérieurs à la moyenne canton-



L'école d'Avanchet-Salève compte plus de 300 élèves.

truction publique. Ce dernier effectue une analyse des résultats des épreuves cantonales, des critères d'origines socio-professionnelles, etc... Les enseignants sont également consultés pour savoir s'ils sont favorables à rentrer en REP. Ainsi, les Libellules sont entrés dans le REP dès 2007 (lire le témoignage du directeur de cette école primaire, Didier Bonny). Idem avec Balaxert/Châtelaine, le Lignon et les Avanchets. "Depuis leur construction, ces quartiers sont à forte population en situation difficile, avec une précarisation croissante et inquiétante des familles", relève la Déclaration commune.

la Ville de Genève". Afin de réduire ces inégalités, le Conseil d'Etat a exprimé sa volonté d'engager des actions concrètes en matière de formation et d'emploi, ainsi qu'à travers une politique de promotion économique, de construction de logements et de mesures fiscales.

En ce qui concerne plus particulièrement l'école, le Département de l'instruction publique entend concrétiser cette politique volontariste, dans le cadre de ses treize priorités pour l'instruction publique genevoise, l'éducation constituant un facteur majeur d'intégration et de lutte contre l'exclusion. "Le lien qui existe entre la dété-

nale ainsi que la plus forte proportion de logements sociaux sur son territoire, Vernier a une population potentiellement plus fragile que d'autres communes.

A Vernier Village, il existe quelques poches de fragilité sociale mais ce quartier de presque 6000 habitants n'a pas été mis en REP pour autant.

Autonomie

"L'opportunité du REP, de la Déclaration commune et du tableau d'actions est, pour la commune, d'avoir un soutien des établissements scolaires qui gagnent en autonomie", résume

Yvan Rochat. Dominique Stalder travaille beaucoup sur la sécurité, notamment dans les préaux. Elle a participé à la mise en place des conseils d'établissements où sont représentés la commune, les enseignants, les associations de parents d'élèves et, suivant le thème abordé, des tiers intéressés. Rappelons que ces conseils d'établissements ont été mis en place dans l'ensemble des écoles du canton, intégrées au REP ou non.

Plus concrètement, le canton finance des postes d'éducateurs sociaux. La commune a revu sa répartition des bons de transport en faveur des écoles en REP. "Nous avons aussi débloqué une subvention extraordinaire pour permettre aux écoles de mener des projets d'insertion dans le quartier." La fête des Libellules organisée par l'école est ainsi devenue une réelle fête de quartier. Le but est de décloisonner au maximum les écoles. La commune travaille sur un projet visant ainsi à ouvrir aux parents les

écoles. Une des idées serait de donner des cours de français destinés aux parents dans l'école pendant ses heures d'ouverture. A ce propos, rappelons que Vernier continue de développer des cours de français basés sur la langue pratique (compréhension de base, situations de tous les jours, etc.), comme cela se fait actuellement au sein de la commune, pour les femmes migrantes, par l'intermédiaire de l'association Camarada et de l'Université populaire albanaise.

Parmi les exemples de mesures qui figurent dans le tableau sur lequel travaille Mme Stalder, citons quelques exemples:

- Vernier attend que le canton concrétise son soutien actif pour sécuriser les artères cantonales, notamment l'avenue de l'Ain et l'avenue de Châtelaine.
- Vernier a demandé que certaines prestations fournies par le Service

jeunesse et emploi soient reconnues comme des mesures d'insertion professionnelle par le canton.

- La commune demande aussi que le canton renseigne et informe les enseignants et les assistants sociaux sur l'ensemble des prestations que Vernier fournit.
- Il a été constaté qu'il existe une période, lorsque les enfants ont entre 4 et 6 ans, où ils ont très peu d'activités qui leurs sont proposées.
- Au niveau des sports, Vernier souhaite ouvrir plus largement les infrastructures avec l'appui du canton pour qu'il mette davantage de moniteurs à disposition.
- Enfin, une demande a été faite afin que le DIP relaie mieux les activités culturelles mises sur pied par le service culturel.

Serge Guertchakoff

"Les effets sont déjà visibles"



Didier Bonny, directeur aux Libellules

Didier Bonny, directeur de l'établissement des Libellules depuis sa mise en REP voici deux ans, "se félicite que des moyens supplémentaires soient donnés aux écoles appartenant au REP. Cela permet de donner un encadrement optimal aux élèves pour lesquels l'école est plus compliquée à comprendre."

Il ajoute toutefois que "ce n'est qu'une partie de l'apport du REP. La coordination avec les professionnels de l'Office de la jeunesse (éducateur-trice-s sociaux, médecins, infirmier-ère-s, psychologues, assistant-e-s sociaux), les parents d'élèves, les ilôtiers, les travailleurs sociaux hors murs et les associations locales est indispensa-

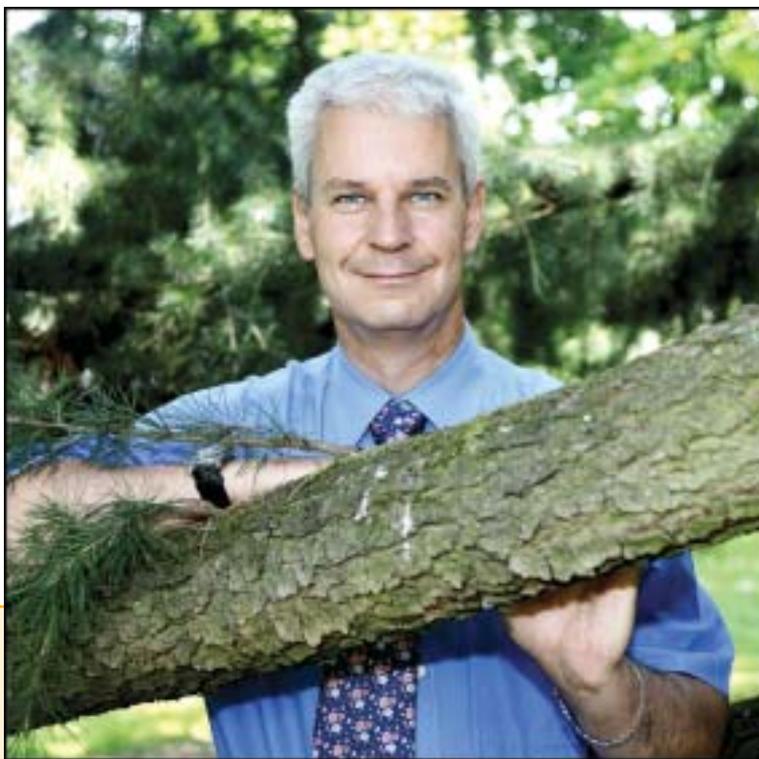
ble pour améliorer le climat de confiance autour et à l'intérieur de l'école.

L'objectif du REP est d'offrir aux élèves les meilleures conditions possibles pour qu'ils puissent bénéficier d'une formation efficace entourés de professionnels motivés, ce qui est le cas puisqu'il faut être volontaire pour enseigner dans le REP. Après deux ans, Didier Bonny estime d'ailleurs que "les effets du REP sont déjà bien visibles au niveau du climat scolaire et de l'intégration des familles, mais qu'il est bien sûr encore trop tôt pour tirer des conclusions sur le plan des apprentissages scolaires."

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 1er septembre 2009 à la mairie de Vernier.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch



Magali Girardin

Zoom sur...

Michel Beux

Conseiller municipal, membre du parti démocrate-chrétien

Avez-vous une passion, un hobby?

J'ai une passion, la montagne, aussi bien en hiver avec le ski de fond et le ski de piste, qu'en été pour se balader au grand air et surtout découvrir de nouveaux espaces.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré?

Je suis fan de Johnny Hallyday et de la musique des années 1980.

Avez-vous un rêve pour Vernier?

Mon rêve c'est une commune ouverte aux familles, à la mixité, mais avec des entreprises à haute valeur ajoutée.

Quel est votre plat préféré?

C'est la pizza, plus précisément la pizza maison que prépare mon épouse.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

Cela remonte à l'école enfantine, lors

du cortège des promotions traversant le village de Vernier.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

Ella Maillard, une femme d'exception pour ses exploits sportifs, exploratrice par quête de vérité, photographe par goût et écrivain et journaliste par nécessité.

Propos recueillis par S.G.

La proximité en action

Venez à la rencontre des membres du Conseil municipal une fois par mois

Les autorités de Vernier se veulent accessibles, ouvertes au dialogue et à l'écoute des habitant-e-s de la commune. Et ce ne sont pas que des mots puisque vous avez l'opportunité depuis 2003 de rencontrer l'un des représentants de l'exécutif (le Maire) un samedi par mois et désormais certains membres du législatif (le Bureau du Conseil municipal).

En 2009, le Conseil municipal a souhaité initier une nouvelle opportunité de dialogue. Pour la première fois, vous pouvez en effet rencontrer les sept membres du Bureau du Conseil municipal lors de permanences citoyennes mensuelles.

Rapidité, réactivité et impartialité

Les sept personnes du Bureau sont issues de tous les partis représentés au Conseil municipal, soit: A Gauche Toute, les Libéraux, le MCG, le PDC, les Socialistes, l'UDC et les Verts. Grâce à cette diversité, le Bureau est en mesure de relayer au mieux les préoccupations des citoyen-ne-s et d'assurer un suivi rapide à vos questions ou requêtes.

Le Bureau transmettra vos demandes et questions à l'ensemble des Conseillers municipaux et aux Conseillers administratifs lors des séances plé-

Le Bureau du Conseil municipal: c'est quoi?

Le Bureau du Conseil municipal est élu chaque année parmi les 37 conseillers municipaux.

Il est constitué d'un-e président-e, de 2 vice-président-e-s, d'un-e secrétaire, d'un-e vice-secrétaire et de deux membres.

Les sept membres représentent tous les partis présents au Conseil municipal. Leur rôle est d'organiser le planning et la bonne marche des séances plénières du Conseil municipal ainsi que de régler les divers problèmes administratifs.

nières. Ces rencontres mensuelles avec le Bureau seront verbalisées, c'est-à-dire qu'il y aura une trace écrite de vos questions et requêtes. Ainsi, la citoyenne, le citoyen, l'association ou l'entreprise pourra justifier d'avoir saisi le Bureau sur les questions traitées.

Le peuple souverain

Après tout, n'oublions pas que selon la Constitution de l'Etat de Genève, les citoyen-ne-s sont souverain-e-s et les élu-e-s ne sont que vos représentant-e-s (l'article 1, alinéa 2 dit : « La souveraineté réside dans le peuple; tous les pouvoirs politiques et toutes les fonctions publiques ne sont qu'une délégation de sa suprême autorité. »)

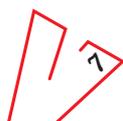
N'hésitez donc pas à venir poser vos questions ou émettre vos requêtes à

vos représentants, à dialoguer et évoquer vos idées le **lundi 24 août de 20h à 21h** à la Mairie, rue du Village 9, 1214 Vernier.

Les prochaines dates agendées sont: le 5 octobre, le 9 novembre et le 7 décembre.

Pour voir la liste des membres du Conseil municipal et plus particulièrement des membres du Bureau, consultez: www.vernier.ch puis «Politique» et ensuite «Conseil municipal».

Sur www.vernier.ch sous «Evénements», vous pouvez également retrouver les dates mises à jour des prochains rendez-vous du Bureau du Conseil municipal.



Conseil administratif > séances du 16 au 30 juin 2009

Communications

Personnel

Service de la culture: le Conseil administratif procède à l'engagement de Nicolas Stettler comme responsable du service de la culture dès le 1er septembre 2009, en remplacement de Annette Girardot, future retraitée.

Annonce du décès de Charles Moesching, chef d'équipe du service de la voirie et des cimetières.

Etat civil

Office cantonal de la population: information du transfert aux communes genevoises, dès le mois d'octobre 2009, des démarches du contrôle des habitants concernant uniquement les Genevois et les Confédérés. Pour Vernier, il s'agit de plus de 2'200 transactions par an (par exemple: changement d'adresse, changement d'état civil ou de situation professionnelle...). De plus amples détails seront disponibles sur www.vernier.ch en automne et dans le magazine Actualités Vernier.

Petite enfance

Accueil adultes-enfants à l'EVE Bourquin: Les horaires de cette prestation seront élargis dès la rentrée scolaire 2009-2010. Les horaires sont modifiés les lundis et jeudis: nouveaux horaires 9h30 à 12h30 et 15h à 18h30. Les parents pourront se rendre dans cette structure une demi-journée de plus, soit tous les mercredis de 9h30 à 12h30 plus quelques

samedis dans l'année (les samedis seront à l'essai pour l'instant et les dates seront publiées dans l'Actualité Vernier et sur le site www.vernier.ch). Le Conseil administratif donne son accord aux ajustements de taux d'activité des éducatrices pour rendre possible cette modification.

Finances

Contrôle interne : le Conseil administratif reçoit les représentants de la Cour des Comptes, lesquels viennent exposer la démarche entreprise par leur institution. Pour de plus amples détails sur le mandat de la Cour des Comptes, consulter: <http://www.ge.ch/CdC/activites.asp>

Vernier a été choisie avec 5 autres communes genevoises pour un audit sur leur contrôle interne. Cet audit se déroulera pendant l'été pour rendre son rapport dans le courant du mois de novembre. De plus amples détails seront disponibles sur www.vernier.ch et dans le magazine Actualités Vernier.

Budget 2010: le Conseil administratif décide de bloquer la semaine du 31 août au 3 septembre 2009 pour recevoir les responsables de service dans le cadre de l'examen du budget.

Environnement

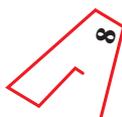
Pro Natura : demande de subvention pour le projet de la Pointe à la Bise. Le Conseil administratif décide d'allouer CHF 1'000.--.

Autorisations de construire

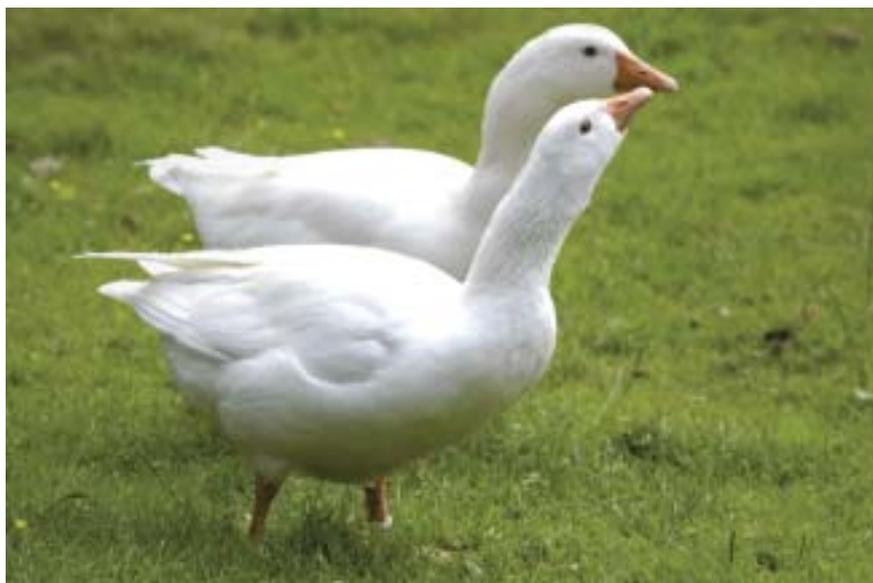
Plusieurs autorisations ont été délivrées en vue de l'installation de panneaux solaires en toiture.

Demandes d'autorisations

Ikea Immobilien AG - (Construction d'un magasin, de locaux d'activités, d'un garage souterrain et aménagements extérieurs) - Modifications diverses du projet initial - Installation de sondes géothermiques - Route de Vernier 156. Préavis défavorable car la voie de fuite principale du rez-de-chaussée n'offre pas un accès de plain-pied pour les personnes à mobilité réduite. De même, il n'est pas possible de savoir si les sorties de secours au second sous-sol, là où sont concentrées les places de parc pour les handicapés, sont de plain-pied.



Parc de l'Etang: sauvegarde des volailles suisses menacées



Oies de Diepholz



Poules suisses aux couleurs nationales



Canards de Poméranie



Poules appenzelloises

En vous promenant au Parc de l'Etang vous pourrez désormais admirer de nouveaux hôtes se pavanant: poules appenzelloises dont la huppe ressemble à la coiffe du costume de fête traditionnel des femmes en Appenzell, canards de Poméranie avec leur jabot blanc voyant, oies de Diepholz rondouillardes et poules suisses arborant fièrement les couleurs nationales avec leur plumage blanc et crête rouge vif.

Ces quatre espèces sont des races traditionnelles de volailles menacées de disparition et protégées par ProSpecieRara, la Fondation suisse pour la diversité patrimoniale et génétique liée aux végétaux et aux animaux.

Le Service des Espaces Verts de Vernier a décidé de s'engager dans une démarche de sauvegarde sérieuse de ces races anciennes vulnérables et a suivi un processus d'homologation

auprès de ProSpecieRara pour devenir éleveur. Les dix animaux achetés ont découvert leur nouvel environnement au Parc de l'Etang en juin.

«C'est vraiment une chouette opportunité d'activité pour les classes de la commune» souligne Marco Bucher, responsable gardien des animaux au sein du Service des Espaces Verts, «les enfants peuvent se familiariser avec l'idée que des espèces locales sont aussi en danger d'extinction, pas seulement des animaux plus exotiques et lointains. C'est une façon concrète de comprendre ce que veut dire la biodiversité et de dialoguer sur ces enjeux de protection.»

Plus d'infos: Le Parc de l'Etang est au Chemin Phillibert-de-Sauvage. Contact: Service des Espaces Verts, 022 306 07 00.

Voir aussi www.prospecierara.ch sous «Animaux» puis «Volailles».

Opération prévention cambriolage aux Avanchets

Du 25 mai au 25 juin, deux Agents de Sécurité Municipale (ASM) ont frappé à la porte de 2211 appartements aux Avanchets. Leur mission était d'expliquer les précautions à adopter pour diminuer les risques de cambriolage lorsque l'on part en vacances.

Ils ont distribué une carte postale qui rappelle quelques éléments essentiels à prendre en compte lorsque l'on quitte son domicile (voir encadré) ainsi qu'un dépliant de "demande amicale de service". L'idée est de mettre en place un réseau d'entraide entre habitants.

Le dépliant peut être utilisé pour demander à votre voisin de vérifier la porte de l'appartement régulièrement, relever votre courrier ou même arroser vos plantes.

L'un des agents se réjouit du résultat: "Près de 1000 habitant-e-s nous ont reçus et écoutés, ce qui représente un taux de réponses de près de 50% de la population des Avanchets. La grande majorité des personnes rencontrées a été très agréablement surprise par la démarche et ça nous a permis de nous rapprocher des habitants en donnant une image favorable de la Police municipale."

Son collègue explique également: "Nos échanges ont été vraiment intéressants car les habitants nous ont aussi donné des idées. Par exemple d'examiner si la commune pourrait participer à l'achat de barre de sécurité ou lister des adresses de serruriers. Ils nous ont indiqué des points de sécu-

Conseils lorsque vous quittez votre domicile :

- Si vous êtes absent pendant une longue période, demandez à une personne de retirer votre courrier, prévenez votre entourage et vos voisin(ne)s.
- Fermez tous les accès, même en cas d'absence de courte durée.
- Laissez vos objets de valeur hors de portée de main.
- Transmettez personnellement à votre voisin(e) vos clés plutôt que de les cacher.
- L'inscription de votre nom et adresse est à éviter sur votre trousseau de clés, changez les serrures immédiatement en cas de perte.
- Veillez au bon état de votre porte (verrous, barres, etc.)
- Mettez vos valeurs (bijoux, argent) en sécurité à la banque dans un coffre.
- Installez une minuterie pour le fonctionnement automatique de la lumière en cas d'absence.

rité encore sensibles à vérifier, par exemple les accès aux parkings ou aux toits."

Les deux agents ont aussi quelques anecdotes étonnantes sur leur action et racontent par exemple en souriant: "Nous avons parcouru plus de 20'000 marches d'escaliers: nos chaussures sont mortes!"

Cette action innovante pourrait être reconduite dans d'autres quartiers. La Ville de Vernier n'a bien sûr pas l'ambition d'éradiquer les cambriolages

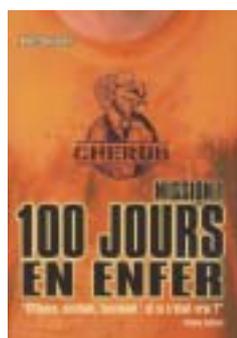
dans la cité. Elle souhaite par contre contribuer à la prévention des infractions et à un plus grand sentiment de sécurité.

A.R.

Vous avez reçu la visite des ASM et vous souhaitez partager vos impressions? Vous avez d'autres idées ou des conseils à échanger? Ecrivez-nous à: mairie@vernier.ch ou case postale 520, 1214 Vernier.

A lire avant la rentrée dans vos bibliothèques

Encore quelques jours avant la rentrée...pour découvrir de nouveaux livres !



Violent, révolté et orphelin, le jeune James est un jeune délinquant anglais... Mais sa vie devient beaucoup plus intéressante le jour où il est chargé

d'une mission d'espionnage...



Tous mes copains rêvent d'avoir un père comme le mien. S'ils savaient...



Stacey possède un don : elle fait des rêves prémonitoires...

VIENS A LA BIBLIOTHEQUE !



Bibliothèque de Vernier
57, rue du Village



Bibliothèque de Châtelaine
83 A, av. de Châtelaine



Bibliothèque des Avanchets
Centre commercial des Avanchets
(ouvert pendant travaux)

Tu y trouveras aussi de nombreux documents utiles pour ton année scolaire.

Dès le mois d'octobre, viens écouter des contes.

Chers parents,

Pour **inscrire votre enfant**, rien de plus simple : remplissez une fiche d'inscription, présentez une pièce d'identité, c'est fait !

Et en plus, c'est gratuit !

Des bibliothécaires spécialisées attendent vos enfants pour leur faire découvrir le plaisir de lire.

Horaires d'été jusqu'au 29 août :

- Avanchets:
lundi de 15h45 à 19h15
- Vernier: mardi de 16h à 20h
- Châtelaine: jeudi de 16h à 20h



Travaux IKEA

Un aménagement mobilité douce

Suite au chantier IKEA, la rampe cyclable du Chemin de la Croisette (arrêt RER Cointrin) a été provisoirement fermée. Cette mesure a causé des inconvénients à plusieurs usagers (cyclistes, parents avec poussette, personnes en fauteuil roulant ou avec déambulateurs).



Pour remédier à cette perturbation, la commune de Vernier a demandé aux responsables du chantier IKEA de mettre en place un monte-charge à l'intention des personnes à mobilité réduite et de combler les marches des escaliers sur une largeur d'environ 70 centimètres pour favoriser le passage d'une poussette ou permettre d'accompagner un vélo à la main.

Au printemps 2010, le passage cyclable sous-voie devrait être rétabli.

Contact: service de la mobilité, tél. 022 306 07 50



Invitation à une soirée d'information

2ème édition

Energie solaire et nouveaux programmes attractifs de financement des cantons et de la confédération.

Informations destinées aux propriétaires d'immeubles et de villas, coopératives d'habitation, maîtres d'ouvrages, investisseurs et entreprises générales.

Le 15 septembre 2009 de 17h15 à 19h30

HES, Ecole d'ingénieurs, Aula, Rue de la Prairie 4 - 1202 Genève

Entrée Libre

Nombre de places limité, sur inscription uniquement.

Agence Swissolar romande, Grandes-Rames 12/14, 1700 Fribourg

Fax : 026 309 20 96, Tél. : 026 309 20 97, courriel: suisse-romande@swissolar.ch

www.swissolar.ch

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 1er septembre

Métalliques : jeudi 3 septembre

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi; PAPIER lundi, mercredi, vendredi ;

VERRE jeudi ; ORGANIQUES mardi

Renseignements: centre d'entretien 022 306 07 00

Virus A/H1N1 quelques infos

Cet été, les médias relatent plusieurs cas de grippe A/H1N1 diagnostiqués dans des colonies de vacances, des écoles ou chez des personnes revenant de séjours à l'étranger. Il n'y a pas lieu de s'alarmer mais la pandémie est déclarée et mieux vaut être informé et prendre quelques précautions.

Il ne s'agit pas de renoncer à partir en vacances.

Aucun pays ou destination n'est déconseillé, même s'il existe encore des zones à risque, où la grippe A/H1N1 sévit plus qu'ailleurs (Amérique du Nord, du Sud et Centrale, Caraïbes, Australie, Nouvelle-Zélande, Thaïlande, Singapour, Grande-Bretagne, Espagne - état à la mi-juillet - des informations mises à jour régulièrement sont disponibles sur le site www.pandemia.ch).

Sur place, vous pouvez suivre les

recommandations des autorités sanitaires locales, habituellement affichées aux douanes.

D'ailleurs, les précautions à respecter en voyage sont les mêmes qu'en Suisse. En clair: se laver les mains régulièrement avec du savon. Tousser ou éternuer dans un mouchoir en papier, que l'on jette ensuite. Se tenir à "au moins un mètre" d'une personne qui a l'air grippée. Eviter les poignées de mains et embrassades. Aérer le lieu de résidence.

Toutes les personnes présenteraient des symptômes grippaux dans les 7 jours après leur retour en Suisse sont priées de prendre contact par téléphone avec un médecin. Celui-ci doit être informé des symptômes, de l'itinéraire et des maladies préexistantes.

Renseignements

D'une façon générale, vous pouvez vous renseigner efficacement sur tous les aspects de la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en vous connectant sur le site officiel de l'Etat de Genève www.ge.ch/pandemie où vous trouverez notamment un guide pratique pour les particuliers et les familles, synthétisant l'essentiel des informations et recommandations actuelles. Vous pouvez également appeler l'infoligne de la direction générale de la santé au 022 546 50 40.

Vous pouvez enfin trouver des informations et conseils divers auprès de la Confédération sur le site Internet de l'office fédéral de la santé publique (OFSP) sur la pandémie : www.pandemia.ch et au numéro d'urgence de l'OFSP: 031 322 21 00.

Subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

La commune de Vernier dans le cadre de sa politique de mobilité a décidé de promouvoir l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) par une subvention de CHF 400.--.

Cette subvention est octroyée à tous les habitants de la commune de Vernier jusqu'à fin 2010.

Pour bénéficier de cette subvention les critères suivants doivent être

remplis:

1. Habiter sur la commune de Vernier
2. Acheter son vélo à assistance électrique dans un magasin qui se trouve sur la commune de Vernier (Sport XXX à Balaxert, Vélos Demierre à Vernier-Village, ReCycle au Lignon, Cycles Aventures à Aire, Wintek Group au chemin Delay ou Autos&Energies Sàrl à la route de Peney).

3. La subvention sera allouée une seule fois par foyer.
4. Achat de vélo à assistance électrique en 2009 ou en 2010.

La subvention peut être retirée au poste de la sécurité municipale, (rue du Village 38, 1214 Vernier) sur présentation de la facture et de sa carte d'identité.

Promotions des écoles: une fête joyeuse et colorée





Photos Frank Mentha

Retrouvez toutes les images des promotions sur www.vernier.ch

Accueil adultes-enfants: du nouveau dès la rentrée

Les horaires de l'accueil adultes-enfants à l'EVE Bourquin seront élargis dès la rentrée scolaire 2009-2010.

Nouveaux horaires les lundis et jeudis: de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30.

Par ailleurs, les parents et enfants pourront profiter de cet accueil une demi-journée de plus, soit tous les mercredis de 9h30 à 12h30 plus quelques samedis dans l'année. Les samedis seront à l'essai au début et les dates seront publiées dans l'Actualité Vernier et sur le site www.vernier.ch.

L'accueil adultes-enfants est proposé aux enfants de la naissance jusqu'à 5 ans accompagnés d'un adulte (parent, famille ou famille d'accueil). L'adulte est responsable de l'enfant.

C'est un lieu d'écoute, d'échange, de socialisation, d'épanouissement, de rencontre, de bien-être et de ressources dans un espace conçu pour l'adulte et l'enfant. Des activités sont proposées chaque jour.

Il n'est pas nécessaire de réserver. La durée de l'accueil est adaptée au rythme de l'enfant.

Une participation financière est obligatoire. Une cagnotte est prévue à cet effet.

Pour de plus amples informations :

**L'EVE
FOURQUIN**

Espace de Vie Infantile Bourquin
Avenue de Châtelaine 68
1219 Châtelaine

Bus, 6, 19, 51, arrêt Henri-Golay

jardin d'enfant 022 940 30 50
halte garderie 022 940 30 52
accueil adulte-enfant 022 940 30 52
petite-enfance@vernier.ch



19-21
rue du Village

1214 Vernier

Bus 6, 19 et 52

www.phosphorus.ch

Venez découvrir le HATHA YOGA

Exercices centrés sur la respiration et la conscience de soi permettant de tonifier le corps, relâcher les tensions, éliminer le stress, renforcer l'immunité et calmer le mental.

Nous vous proposons deux sessions de 4 cours consécutifs pour huit personnes maximum

- Le mardi à 17h30 du 1^{er} au 22 septembre
- Le mercredi à 20h du 2 au 23 septembre

Coût des 4 cours et délai d'inscription : 100.—chf avant le 24 août

Lieu des cours : Phosphorus – 19-21 rue du Village – 1214 Vernier

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Janet Gomez au 078 681 35 23

Aux entrepreneurs verniolans

En tant qu'entreprise installée sur le territoire genevois, vous avez certainement reçu dans le courant du mois de mars dernier un courrier de l'Etat de Genève apportant son soutien aux entreprises confrontées par la crise.

Le Conseil d'Etat genevois, conscient du rôle qu'il doit endosser pour soutenir le développement durable de son économie, propose son soutien aux entreprises qui pourraient s'interroger sur la meilleure manière de surmonter un affaiblissement conjoncturel.

A cet effet, nous nous permettons de vous rappeler les coordonnées de ces différents services de l'Etat qui peu-

vent répondre à vos questions durant cette période économique délicate :

- **022 388 19 19** - Service de la promotion économique (soutien direct, aides diverses, etc.)
- **022 546 37 66** - Service Bureau emploi-entreprises (horaires de travail, RHT, chômage technique ou partiel, etc.)

Vous trouverez également des informations utiles en consultant le site internet: www.ge.ch/emploi/entreprise.

Thierry CERUTTI
Maire

Ecole de natation

Les réinscriptions au cours auront lieu du 24 au 28 août 2009 le lundi de 17h30 à 20h30 ou du mardi au vendredi de 7h30 à 11h45. Les inscriptions pour les nouveaux participants se dérouleront du 31 août au 4 septembre selon les mêmes horaires.

Attention! Désormais, les inscriptions ne se font qu'une fois pour toute l'année.

Ecole de Badminton

Nous sommes à la recherche d'un moniteur de badminton pour le tennis d'Aire, pour le mercredi.

Piscine du Lignon

Nous rappelons à notre aimable clientèle que les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Renseignement : Service des sports, 30 route du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon, tél. 022 306 07 70.

Astronomie

Retour sur l'éclipse totale du Soleil du 22 juillet 2009.

Conférence d'un astronome amateur.

Samedi 22 août 2009 à 19h30 à la salle de réunion d'Avanchet-Salève, rue François-Durafour 17. Bus 29, 10. Tout public, entrée libre. Une séance de questions est prévue en fin d'exposé.

Jupiter et le ciel d'été

Soirée d'observation ouverte à tous avec ou sans instrument d'observation. N'hésitez pas à prendre vos jumelles. Uniquement par ciel dégagé. Informations la veille sur www.planetariumvernier.ch ou le jour même au tél. 1600 rubrique 5.

Attention au froid nocturne, prévoir de s'habiller chaudement.

Le 22 août 2009 à 21h dans le parc de la mairie de Vernier, rue du Village 9. Bus 6 ou 19, arrêt Vernier-école.

Contact: contact@planetarium.ch, site Internet www.planetariumvernier.ch



Association de Vernier

Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

Centrale chaleur force du Lignon

Le 23 juin, le Conseil municipal s'est opposé avec force au projet de centrale chaleur force du Lignon proposé par les SIG. Seuls les socialistes se sont déclarés satisfaits, encore que certains se sont soit abstenus, soit courageusement éclipsés de la salle pour éviter de voter.... Chacun en comprendra les raisons que la raison ne peut que déplorer !

Le Conseil administratif a finalement dû tourner casaque en revenant sur son préavis positif, à grand renfort de média, mais sans indiquer les motifs qui l'ont poussé à chanter pareille palinodie.

Il aurait été perspicace, pour ne pas dire intelligemment, que Vernier s'exprime d'une seule voix pour être efficace et crédible !

Au-delà des magnifiques déclarations d'intention, il faut désormais travailler. La balle est dans le camp du Conseil administratif pour qu'il **défende maintenant la qualité de vie de Vernier**.

Budgets 2009 et 2010

Inutile de rappeler la crise qui sévit. Les médias s'en font l'écho journalier et nos communiés comme nos entreprises la subissent de plein fouet. Notre commune aussi. Elle essuiera aussi la volonté cantonale de baisser les impôts. Lors de l'établissement du budget 2009, le PDC s'était inquiété de l'optimisme du Conseil administratif en lui demandant au moins de **différer de nouveaux projets, non urgents, et leurs coûts**. Rien n'y a fait et le PDC, chose plutôt exceptionnelle, avait refusé ce budget. Aujourd'hui, le grand argentier du Canton comme d'autres nous ont indiqué que nos recettes devraient être hélas inférieures entre 13 et 20% !

**Le PDC verniolan vous souhaite un bon été
et vous convie d'ores et déjà à sa fête du
samedi 5 septembre 2009 dès 19 heures à Vernier-Place**

Venez partager avec nous quelques mets appétissants et breuvages engageants
qui vous seront offerts. Nous ferons la fête en musique.

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



Election du Grand Conseil 11 octobre 2009

Je veux, je rêve. Faisons Genève.

Depuis plusieurs décennies les intérêts de la commune de Vernier ne sont pas pris en compte par les autorités cantonales et les députés verniolans ont été particulièrement silencieux durant cette législature dans la défense de Vernier.

Il suffit de se rappeler l'implantation malencontreuse prévue à la Renfile de l'entreprise Ikea, le déclassement des Communs pour en faire une zone de dépôts, le déplacement éventuel du service des automobiles et de la navigation sur la commune.

C'est un fait avéré que les grandes communes suburbaines ne sont pas suffisamment représentées au Grand Conseil et il faut profiter de l'opportunité de l'élection du 11 octobre prochain pour corriger cette situation.

Vernier, avec plus de 30.000 habitants, devrait avoir au moins 6 représentants au Grand Conseil alors que seuls 3 députés verniolans y siègent actuellement.

LES CANDIDATS LIBERAUX DE VERNIER

Soucieuse des intérêts de la population verniolane, l'Association libérale de Vernier, qui combat depuis plus de 30 ans pour la qualité de vie des habitants de la commune, a choisi

4 candidats pour l'élection au Grand Conseil du 11 octobre 2009.



G-O. BRON P. RONGET

J-D. ROTH M. HENCHOZ

**LES 4 CANDIDATS S'ENGAGENT AU PLAN CANTONAL À FAIRE ENTENDRE
LA VOIX DES COMMUNES SUBURBAINES EN GÉNÉRAL
ET CELLE DE VERNIER EN PARTICULIER**

**VOTEZ ET FAITES VOTER LA LISTE LIBERALE
OU AJOUTEZ LES CANDIDATS LIBERAUX DE VERNIER SUR UNE LISTE DE VOTRE CHOIX**

L'Association libérale de Vernier,
Case postale 374-1219 Châtelaine
e-mail: liberal-vernier@bluewin.ch, site internet: www.liberal-vernier.com

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



Un immense MERCI pour les signatures en faveur de l'initiative Petite enfance!

14'804 signatures !

Le Parti socialiste de Vernier remercie chaleureusement les lectrices et lecteurs qui nous ont renvoyé les formulaires de l'initiative pour la petite enfance ou qui les ont signés sur nos stands.

Ses géniteurs lui souhaitent un chemin plein de succès au sein du processus parlementaire et espèrent également que la Constituante saura l'adopter dans ses réflexions et répondre ainsi à cette véritable préoccupation de tou-te-s les habitant-e-s du canton.

Ils restent convaincus que, vu le soutien chaleureux que les citoyennes et les citoyens genevois lui ont réservé, son accueil dans les urnes se fera dans le même esprit.

La famille du Comité d'initiative reste néanmoins préoccupée pour la garde de sa petite, tant le manque de places de crèche et d'autres modes de garde est encore criant (une demande sur deux ne trouve pas de solution).

Elle espère que les autorités cantonales sauront anticiper la demande et n'attendront pas que l'initiative devienne contraignante pour agir dans ce domaine et développer les moyens de garde sur tout le canton et pour toutes les familles.

Les prochaines échéances électorales sont les bonnes occasions pour choisir des députées et des députés qui luttent en faveur de cette cause notamment et qui sont pour plus de justice sociale.

Venez rencontrer et discuter avec vos candidates et candidats au Grand Conseil et au Conseil d'Etat le 3 septembre 2009

de 17h30 à 19h30 au Restaurant la Terrasse à Châtelaine

Le 11 octobre 2009, il est temps d'élire un parlement de gauche !

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur :

www.ps-vernier.ch

Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**





Pour une politique énergétique responsable

Pas de centrale à gaz au Lignon

Le 4 novembre 2008, le Conseil administratif rendait au Canton un préavis positif sur une autorisation de construire déposée par les SIG pour une centrale à gaz chaleur-force au Lignon. Près de huit mois plus tard, le 30 juin 2009, faisant suite à une motion présentée par le Parti libéral et adoptée par le Conseil municipal, il envoyait un nouveau préavis, cette fois négatif.

Les Verts de Vernier se réjouissent de cette évolution! Que s'est-il donc passé? En résumé, la population et ses élus ont pris conscience des facteurs suivants:

1. La **crise climatique**. Elle nous impose de renoncer à la production d'électricité par le gaz, le charbon, et le pétrole.
2. La **crise économique**. Elle rend caducs les calculs "prouvant la nécessité" de la centrale.
3. Les **nuisances de la centrale sur Le Lignon et Vernier** sont loin d'être négligeables.
4. Le projet **ignore le Plan directeur communal** et remplace un futur quartier de logement et d'activités par une infrastructure technique de plus, sans création d'emploi.

La réflexion porte donc sur le bien général ET sur le bien de notre commune.

Il est clair que, dès lors qu'on refuse la centrale, on se doit de prendre des mesures de **réduction de la consommation**. Dire non à la centrale sans

réduire le gaspillage ambiant, c'est réouvrir la porte au nucléaire, ce que les Verts et la population refusent (malgré les gesticulations du lobby "électricité pour demain").

La suite dépend du Grand Conseil. Il peut en effet suspendre le projet en votant rapidement le **moratoire sur les centrales à gaz** inscrit à l'ordre du jour de sa séance du 27 août pro-

chain.

Il faut maintenant que les partis politiques verniolans unis sur cette question veillent à ce que leurs groupes au Grand Conseil soutiennent le moratoire lors de sa discussion en commission et en plénière. Et les députés habitant notre commune doivent bien entendu assumer leur rôle de relais pour défendre la position de la Commune au Grand Conseil.

2007

21 mars Les SIG présentent le projet de centrale au conseil municipal de Vernier

2008

5 mars Les SIG présentent une 2ème fois leur projet au conseil municipal de Vernier

Mai Les Verts de Vernier expriment leur opposition à ce projet dans Actualités Vernier

Sept L'association radicale fait signer une pétition au titre accrocheur: "Non à Verniobyl"

6 oct Après avoir étudié le dossier en détail et en avoir discuté avec les SIG (qui se sont montrés très ouverts), les Verts genevois réunis en AG s'opposent au projet.

17 nov Les Verts déposent au Grand Conseil le projet de résolution R 569 pour un moratoire sur les centrales à gaz

Nov Début de la crise qui corrige à la baisse toutes les courbes de production et de consommation des prochaines années. On peut s'en lamenter, on peut aussi y voir l'occasion du réajustement nécessaire de nos modes de consommation.

1 déc Le Conseil administratif de Vernier donne un premier préavis positif

8 déc Réunis en AG, les Verts verniolans confirment leur opposition à la centrale

Déc Les Verts ré-explicitent leur position sous forme de conte dans Actualités Vernier

2009

19 janv L'Observatoire Verniolan du Développement Durable rend une opinion négative sur le projet de centrale

13 mars L'UDC verniolane fait circuler un rapport sur la centrale recommandant l'abandon du projet, du moins dans l'immédiat

17 juin Les SIG présentent une 3ème fois leur projet aux conseillers municipaux
23 juin Projet de motion du Parti libéral au Conseil municipal, accepté par 22 oui contre 11 non et 1 abstention, chargeant le CA de s'opposer à la procédure d'autorisation de construire de la centrale et de demander au Canton de la suspendre.

30 juin Le Conseil administratif envoie un nouveau préavis négatif au Canton

Juillet Le PDC verniolan s'oppose à la centrale dans Actualités Vernier

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Alain Perret
Directeur de la
Banque Raiffeisen
Genève Ouest

Payer ses vacances en toute sécurité

Dès novembre, les chèques de voyage en francs suisses ne seront plus vendus. Mais la carte Maestro permet de retirer de l'argent liquide auprès de plus d'un million de distributeurs automatiques dans le monde. Un retrait coûte CHF 4.50 quel que soit le montant. N'étant pas remplacée à l'étranger, il convient toutefois de ne pas compter que sur elle. Un peu d'argent liquide dans la monnaie du pays est de toute façon nécessaire pour les pourboires, taxis, etc. Les dollars américains (en petites coupures) sont acceptés partout. Quant à la carte de crédit, elle est idéale pour payer au restaurant, à

l'hôtel ou ailleurs ainsi que pour louer une voiture, évitant le dépôt d'une caution. Les Master Card et Visa Card sont acceptées auprès de 31 millions de prestataires. Le traitement en monnaie étrangère entraîne 1,25% de frais. Le retrait d'argent au Bancomat n'est par contre pas recommandé - 3,5% de frais, mais minimum CHF 10.- (CHF 5.- en Suisse). Les cartes de crédit offrent des prestations supplémentaires comme l'assurance accident voyage, l'assistance 24h/24 et le remplacement de la carte dans les 48 heures. En outre, les cartes à prépaiement (Prepaid Master Card) peuvent être chargées au moyen d'un bulletin de versement ou par e-banking. Elles sont utilisées comme des cartes de crédit auprès de 24 millions de prestataires. La carte Travel Cash fonctionne de la même façon. Le chargement de la carte sert surtout aux retraits d'argent cash au Bancomat à l'étranger. En cas de perte, elle est remplacée. Plus d'infos sur www.raiffeisen.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page couv. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intérieure	CHF	1000.-
1 3e de couverture	CHF	1200.-



Notre conseil personnalisé: à l'image de la maison de vos rêves.

Avec Raiffeisen, vous réalisez plus rapidement votre rêve de devenir propriétaire de votre logement. Nos experts vous conseillent personnellement pour trouver la solution de financement qui vous convient et correspond à vos souhaits et à votre situation. Prenez dès aujourd'hui contact avec nous. Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/geneve ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.

Appelez-nous !
0800 BANQUE
0800 226783

Banque Raiffeisen Genève Ouest
1214 Vernier
022 930 91 91
Agences à Satigny, Grand-Saconnex
www.raiffeisen.ch/geneveouest

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN



Mouvement Citoyens Genevois
ensemble pour un meilleur avenir



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691 - 1214 VERNIER

Défendez-vous contre la criminalité et l'insécurité économique! Le 11 octobre 2009 votez pour vos intérêts, votez pour Vous, votez MCG!

Le 11 octobre 2009 aura lieu un rendez-vous important pour les électrices et électeurs. Nous devons élire le Grand Conseil genevois, un moment essentiel qui permet de changer notre vie concrètement ainsi que celle de nos familles, de nos enfants et de nos aînés.

Emploi : Frontaliers STOP! Priorité aux Suisses et résidents genevois !

Le dumping des frontaliers menace nos places de travail et plus personne n'est à l'abri. Les fonctionnaires eux-mêmes peuvent être éjectés. Même les indépendants, cadres et chefs d'entreprises - des professions autrefois protégées - risquent d'être menacés.

De nombreux postes dans les ressources humaines ou dans des secteurs stratégiques de l'Etat de Genève sont détenus par des frontaliers qui engagent leurs compatriotes. Résultat: les résidents genevois subissent le mobbing, perdent leur travail au profit des non-résidents.

Seul le MCG s'engage résolument contre l'insécurité économique.

Seul le MCG réclame l'engagement de travailleurs (suisses et étrangers) résidant dans le canton de Genève pour l'Etat de Genève et l'administration publique.

STOP aux criminels de rue et à la petite délinquance - NOTRE PRIORITE !

Le MCG se bat résolument contre l'insécurité qui se développe à Genève dans des proportions invraisemblables. Les dealers, délinquants et autres criminels ne doivent plus se moquer de la loi dans nos rues. Trop souvent banalisées par les partis politiques traditionnels, la sécurité est notre priorité pour le bien-être de nos enfants, de nos aînés et de nos familles.

A Vernier, nous sommes intervenus à de nombreuses reprises pour améliorer le dispositif de sécurité et nous n'arrêterons pas, si les électrices et électeurs nous soutiennent, de demander toujours plus de policiers afin d'améliorer notre qualité de vie et notre sécurité.

Seul le MCG vous défend vraiment et réclame une politique de fermeté sans faiblesse.

Donnons la priorité aux aînés, aux familles, et aux résidents genevois

Il est inacceptable que des criminels qui ne peuvent pas être expulsés et autres "sans papier" délinquants soient financés par l'aide sociale, alors qu'on ne soutient pas comme il le faudrait nos personnes âgées ainsi que les résidents genevois, qui sont dans le besoin et la précarité. Les résidents genevois sont les véritables laissés-pour-compte de notre société!

Seul le MCG réclame d'aider les aînés, les familles et les résidents genevois, au lieu de soutenir les criminels "sans papier", les mendiants et les trafiquants de drogue.

Contrairement aux autres partis, qui s'accaparent le pouvoir, le MCG veut rendre la parole et le pouvoir aux Citoyennes et aux Citoyens. Ils doivent être replacés au CENTRE de nos préoccupations!

Le 11 octobre 2009 est une date importante pour VOUS, pour vos enfants, vos familles, vos parents et nos aînés - Votez pour vos intérêts, votez pour vous, votez MCG!

Le prochain Conseil Administratif Populaire aura lieu le lundi 31 août 2009
au café de la Croisette - route du Nant d'Avril - 1214 Vernier

Notre ligne reste toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect !

Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition : mcg-vernier@bluewin.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**

Testez la meilleure voiture du monde !

Offre d'essai sur

www.la-meilleure-voiture-du-monde.ch

Mobility[®]

C a r S h a r i n g

Schweiz • Suisse • Svizzera • Svizra

Objectivement, la meilleure voiture du monde.

Gymnastique pour seniors

Vous avez envie ou besoin de "bouger"? La Gymnastique Seniors Genève vous propose plus de 180 cours de grande qualité, adaptés à tous et toutes, bien répartis dans tout le canton ainsi que 30 cours de gymnastique douce et mobilité donnés dans les EMS, désormais ouverts au public.

Un bel éventail d'activités physiques variées vous est proposé : cours de gymnastique tonique, de gymnastique active de bien-être, de gymnastique mobilité et plaisir, de mobilité et équilibre, de walking, de nordic-walking, de tchoukball, de gymnastique mieux-être du dos, de danses folkloriques, d'aqua-fitness et des

"Ateliers Équilibre".

N'hésitez plus... venez nous rejoindre dans l'une ou l'autre discipline et découvrir ou redécouvrir le plaisir et les bienfaits du mouvement !

Coût par période de 10 leçons minimum : 50 ou 60 francs pour la majorité des cours)

Tous les cours reprennent la semaine du 14 septembre 2009.

Renseignements:

Gymnastique Seniors Genève
tél. 022 345 06 77 8h00-11h30
Fax 022 345 04 72
Courriel admin@gymseniorgsge.ch
Internet www.gymseniorgsge.ch

Broche des 4 clubs d'aînés de Vernier

Mercredi 9 septembre 2009 au CAD, rte de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy, tél. 022 420 42 80

Apéro dès 11h30, début du repas à 12h15.

Menu: Salade, porc à la broche, gratin dauphinois, dessert, café

Prix: CHF 20.- pour les membres, CHF 30.- pour les non-membres (boissons à charge des participants).

Inscription: dans les clubs, une semaine avant la date de la broche.

Un bus sera à disposition pour vous y rendre, il passera devant les clubs selon l'horaire suivant:

Vernier-Village	10h
Châtelaine-Balexert	10h10
Libellules	10h20
Lignon	10h30.

Animation musicale et bonne ambiance. Le CAD et les comités des clubs d'aînés de Vernier vous attendent nombreux!

Soirée musicale

L'association Aldjazair de Vernier, organise une soirée musicale familiale avec Aldjazair et le chanteur Hamidou le 5 septembre à la salle des Avanchets/Salève, à 21h30. entrée CHF 30.--.

Pour plus d'information:
www.aldjazair.ch

Annonces

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonces sans but commercial.

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Fauteuil relax Stressless, cuir batique noir avec repose-pieds, état neuf (encore sous garantie). Tél. 022 796 07 97.

■ 3 malles en rotin CHF 30.-; 1 table basse de salon CHF 50.-; 1 sommier 90/200 CHF 50.-. Le tout à discuter. Tél. 022 341 21 85 ou 076 307 11 36.

A votre service

■ Pour les élèves du Cycle du Renard, à 2 min à pied, maman de jour agréée propose repas de midi dans un cadre agréable. Tél. 022 796 83 35.

Recherche

■ Pour notre équipe de volley détente mixte, nous cherchons joueuses/joueurs ayant déjà des bases. Entraînements les lundis soirs au CO du Renard. Contact au 078 622 24 37.

Des responsables d'entreprises soutiennent l'Épicerie solidaire

L'Épicerie solidaire de Vernier aura bientôt une cuisine à disposition. Ce nouvel aménagement sera rendu possible en partie par les dons généreux d'Auxilium, une nouvelle amicale à vocation sociale, plus particulièrement au service de l'enfance, créée par deux amis entrepreneurs.

peu d'encadrement administratif» explique Jean-Philippe. L'amicale Auxilium qui veut dire «assistance» en latin, a ainsi été fondée en octobre 2008. Désormais ils sont sept membres, tous indépendants ou assumant des postes de responsable, ce qui leur garantit une certaine flexibilité ho-

Solidarités (SASS) de Vernier qui coordonne le projet de construction de cuisine à l'Épicerie Solidaire.

Marko Bandler, responsable du service est enchanté de cette contribution: «Ils nous ont approché une première fois pour nous donner un lot de biscuits à distribuer aux usagers de l'Épicerie, un de leurs amis travaillant dans l'import-export de biscuits. Enthousiasmés par ce service proposé aux familles démunies, ils ont décidé que leurs prochaines actions de récolte de fonds serviraient au financement de l'installation de la cuisine. Cette cuisine permettra de dispenser des cours orientés vers une alimentation simple, saine et locale. C'est vraiment un geste magnifique de leur part.»

Pour info, contact:
auxilium@swingcom.com



Les membres de l'amicale Auxilium lors de la Fête des Promotions à Vernier: René Kurth, Jean-Philippe Guyon, François Servonet, Walter Anselmi, Xavier Lenzi, Pascal Schafer, Didier Stauffer (pas sur la photo).

François Servonet et Jean-Philippe Guyon, amis de longue date, ne sont pas des novices du bénévolat. Ils ont longtemps œuvré au sein de l'association internationale Kiwanis qui regroupe plus de 260'000 bénévoles engagés au service de la collectivité.

«Nous avons envie de nous retrouver dans une structure plus petite, plus souple, plus locale nécessitant très

raire leur permettant de s'investir dans ces actions solidaires.

Vous les avez peut-être croisés lors de leurs dernières actions?

Ils tenaient un stand de vente de saucisses à la Fête des Promotions et aux Caves Ouvertes à Dardagny. L'intégralité des bénéfices a été versée au Service de l'Action Sociale et des

L'Épicerie Solidaire distribue des produits alimentaires et de première nécessité aux familles en difficulté suivies par le Service de l'Action Sociale et des Solidarités (SASS) de Vernier.

Plus de renseignements au
022 306 06 70.

Journées du patrimoine

«au fil de l'eau»

Les Journées européennes du patrimoine 2009 invitent les visiteurs à effectuer un changement de perspective: consacrées au patrimoine qui se trouve au fil de l'eau elles nous

donnent l'occasion d'observer notre paysage aménagé et les différents éléments qui le façonnent du point de vue de l'élément aquatique, en prenant conscience des changements qui

n'ont cessé de s'y produire, surtout depuis la fin du XIXe siècle.

Qui, aujourd'hui, fait encore la lessive à la rivière ou au lavoir? Où moule-t-on encore le blé au moulin à eau? Qui sait encore ce qu'est un égrugeoir, un pilon, une blancherie, une foulerie ou une teinturerie? Où trouve-t-on encore des scieries, des moulins à papier, des presses, des forges ou des moulins à huile mus par la force de l'eau? Qu'est-il advenu des voies navigables autrefois si importantes, depuis que nos centres d'activités ont commencé à s'éloigner progressivement des cours d'eau pour se rapprocher des rails et des routes? Où trouve-t-on encore des bains de l'époque de la «culture de la réforme» et des ouvrages d'accostage datant des débuts du tourisme?

Des réponses, de nombreuses conférences, des podiums de discussions, des expositions, des animations pour enfants et la possibilité pour des jeunes jusqu'à 21 ans de participer au concours intitulé Expérience Photographique Internationale des Monuments EPIM complètent l'attrayante offre.

Deux visites ont lieu sur notre commune, les croisières sur le Rhône et les bateaux lavoirs, vous en trouverez le descriptif sur les pages suivantes.

Le programme complet est disponible à la mairie ou sur le site Internet www.patrimoineromand.ch



Activité n°1 - Croisières sur le Rhône

Quand ? samedi 12 et dimanche 13 septembre, à 9h30 et 14h30

Où ? Genève, quai des Moulins
Croisières sous la conduite d'Armand Brulhart, historien de l'art

Informations : dans la mesure des places disponibles, possibilité d'embarquer à tous les pontons desservis. La croisière permet également l'accès à la visite du bateau lavoir.

Croisières spéciales Journées du patrimoine à prix forfaitaire unique aller-retour: adultes CHF 10.-, enfants de 6 à 16 ans, CHF 5.-.

100 personnes au maximum sont admises à bord. Réservation recommandée au 022 732 47 47.

Organisation en collaboration avec Swissboat, la Fondation des Eaux, les communes de Vernier et d'Onex.

Horaires

Quai des Moulins	9h30	14h30
John-Branchu	9h50	14h50
Evaux	9h55	14h55
Passerelle de Chèvres	10h05	15h05
Peney-Dessous	10h15	15h15
Barrage de Verbois	10h25	10h45
Arrêt 20mn	15h25	15h45
Peney-Dessous	10h55	15h55
Passerelle de Chèvres	11h10	16h10
Evaux	11h25	16h25
John-Branchu	11h30	16h30
Quai des Moulins	12h	17h

Singulière promenade que la descente du Rhône ! Il faut savoir capter dans un dernier regard la silhouette éprouvée de Genève au Levant juste avant de lever les yeux sur la grande arche du viaduc ferroviaire de la Jonction.

Nous pénétrons alors dans les premiers escarpements entre le Bois de la Bâtie, son cimetière au sud et l'accrochage éclairé des deux domaines Cayla et Masset à l'ouest. Mais quelle est cette réplique compressée du pont du Gard nommée Butin ? C'est le dernier obstacle avant de pénétrer dans le royaume des oiseaux. Commencent alors des impressions d'Amazone en miniature et le mot sauvage s'impose dans cette nature qui a rongé les moulins de Vernier et la machine hydraulique d'Onex. Surgissent ensuite les tours du Lignon qui dominent la presqu'île de Loëx et tranchent avec la paresse du fleuve qui se fait serpent. Le discours navigue entre l'architecture, le paysage, le monde romain, le médiéval sous Peney et l'hydraulique. De la variété avant toute chose !



Photo Lightmotif-Biatt

Activité n°2 - Les bateaux lavoirs, hier et aujourd'hui

Quand? samedi 12 et dimanche 13 septembre, à 10h15 et 15h15

Où? Vernier, sous le pont d'Aigues-Vertes, rive droite du Rhône, à proximité de la passerelle de Chèvres

Visite sous la conduite de Isabelle Brunier, historienne à l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire, Office du patrimoine et des sites, DCTI, Roman Juon, président de l'association du bateau lavoir et Roberto Brogini, député.

Informations

Cette visite est desservie par les croisières sur le Rhône, arrêt Passerelle de Chèvres, pour les horaires consulter l'horaire des croisières sur le Rhône. Accès par Vernier, TPG ligne 52, arrêt Parfumerie, descendre le chemin de Chèvres jusqu'au Rhône.

Accès par Loëx, TPG ligne 43, arrêt Hameau de Chèvres, descendre la route de Chèvres et emprunter la passerelle pour traverser le Rhône.

Les bateaux-lavoirs, ces établissements de lessive en eau courante, ont marqué le paysage fluvial genevois de 1691 à l'entre-deux-guerres. Ils figurent sur de très nombreuses images (gravures, aquarelles, photographies) même s'ils ont totalement disparus de notre environnement urbain. Lieux de rude labeur et, parfois, d'accidents dramatiques, il convient de ne pas les effacer de la mémoire collective, ne serait-ce qu'en hommage aux lavandières qui y gagnaient péniblement leur vie. C'est pourquoi, lorsque l'idée d'une péniche-restaurant amarrée au cœur de la ville est née dans l'imagination fertile de quelques hommes

politiques, l'historienne a suggéré d'évoquer, par la forme et le nom, ces bateaux-lavoirs si typiques de notre cité. Un projet est ainsi né, dès 1995, de faire construire cet espace flottant, puis de le faire vivre, grâce aux forces de jeunes au chômage ou en difficulté, en vue de les " remettre à flot ". Après un démarrage long et difficile, l'entreprise est maintenant en voie d'achèvement. Le bateau et futur café-restaurant est en construction sous le village de Vernier, au lieu-dit Le Canada, par les soins de l'atelier ABC et avec le soutien financier de la Ville de Genève. Dès l'hiver 2009-2010, il devrait trouver son port d'attache au quai des Moulins, dans le bras droit du Rhône et, dès l'été 2010, sa clientèle et son rythme de croisière grâce à l'animation gérée par l'association JOBS.

John Branchu, le passeur d'Aire

Un règlement du Conseil d'Etat, du 24 mai 1848, accorda une concession pour un service de bac entre les moulins de Vernier et d'Onex; un autre, du 22 juillet 1853, entre Peney et Aire-la-Ville, à la suite de l'effondrement du pont de Peney, le 27 mai 1853.

La concession la plus durable a été celle octroyée le 13 avril 1886 à John Branchu, d'Aire, pour un bac entre Aire et Lancy. Ce service exista jusqu'en 1927, soit peu après l'inauguration en 1926 du pont Butin, baptisé ainsi en l'honneur du mécano genevois David Butin, habitant d'Aire, qui fit don d'un million pour sa construction.

John Branchu, longtemps adjoint de la commune, était propriétaire du Café du Bac d'où partait le chemin qui conduisait au débarcadère. La traversée coûtait trois sous!

Aujourd'hui, les piétons peuvent non seulement emprunter la passerelle de Chèvres, réalisée au moment de la construction de l'usine et conservée après sa démolition mais encore celle du Lignon, conduisant à Loëx, édifiée pour le passage de l'oléoduc. Pour franchir le Rhône, les conducteurs de véhicules ont à leur disposition le pont Butin, le pont de Peney ainsi que le pont de l'autoroute de Chèvres.



La lunette du passeur est toujours au bord du Rhône

Devenez médiateur aux Libellules

Pas toujours facile de cohabiter entre voisins et de régler les tensions que peuvent générer différentes façons de vivre!

Parfois, les situations sont tellement difficiles qu'on n'arrive plus à se parler et à se comprendre. Une personne neutre peut alors intervenir pour aider à débloquer le conflit. L'Association de quartier des Libellules et le service de l'action sociale et des solidarités de Vernier ont décidé d'offrir une formation de médiateur à celles et ceux qui souhaitent contribuer à régler ces difficultés. Ces cours auront lieu d'octobre à février avec un formateur professionnel.

Envie de participer ? Vous hésitez ?

Le 15 septembre une séance d'information et de sensibilisation à la médiation aura lieu et vous pourrez ainsi vous faire une première impression de ce rôle. Une séance de mise en contexte a déjà eu lieu en juin.

Deux des participantes à cette session ont répondu à nos questions :

Béatrice et Anne-Lise.

Comment définissez-vous la médiation ?

Béatrice : Un médiateur est comme un passeur. Les gens en conflit, que

ça soit lors de guerres ou entre voisins, sont comme des murs. Il faut les aider à ouvrir des brèches, pour faire passer de nouveau la vie, la gaieté, l'air. Le médiateur aide les gens à dessiner des fenêtres sur ces murs imaginaires qui les séparent. Quand on ne connaît pas les gens, les situations semblent plus dramatiques, on se fait des tas d'idées et on développe tous des préjugés. Si les gens ouvrent un peu des fenêtres dans leurs murs de colère, on peut voir leur jardin, les comprendre et avancer ensemble.

Anne-Lise : Le médiateur est une personne neutre qui permet de faire



sortir les reproches dans un contexte calme. Finalement, grâce à cet espace où les gens peuvent extérioriser leurs sentiments, ce sont les gens eux-mêmes qui trouvent les solutions et les terrains d'entente. Les gens découvrent qu'ils ont les ressources pour arrêter ces bagarres et trouver un accord. Bien sûr, peut-être que parfois cela échoue mais la plupart du temps ça vaut la peine de parler et de s'ouvrir à l'autre.

Avez-vous un exemple d'une situation qui s'est améliorée grâce à un médiateur ?

Béatrice : J'ai vécu quelques situations déjà où des médiations se sont bien passées et c'était vraiment fabuleux... ça m'a donné une telle joie de voir des gens retrouver le sourire ! Une fois par exemple, une longue médiation a aidé une rue toute entière à Thônex où les personnes âgées et les jeunes se bagarraient autour des problèmes comme le bruit des vélos-moteurs, la violence, les incivilités. Une autre fois, une dame n'en pouvait vraiment plus de ses voisins qui faisaient trop de bruit et elle leur rendait la vie aussi impossible. Grâce au médiateur, les voisins ont fait plus attention et ils ont aussi compris qu'elle se sentait assez seule. Depuis elle va parfois à leurs fêtes et garde leurs enfants.

Que faut-il pour être médiateur d'après vous ?

Anne-Lise : Sans le savoir, certaines personnes font déjà de la médiation en intervenant dans des moments difficiles que ce soit en familles ou au travail. Il faut de l'empathie, c'est-à-dire savoir écouter l'autre. Il faut savoir rester neutre. Bien sûr, nous sommes tous humains et donc nous avons des ressentis par rapport à ces situations mais il faut apprendre à se mettre à la place des deux parties dans le conflit et ne pas se laisser

influencer. Mais justement, la formation est là pour aider les gens à apprendre à le faire.

Pourquoi pensez-vous que cette formation est intéressante ?

Béatrice : C'est vraiment une grande chance, si l'on est accepté, de participer à ce cours. Aujourd'hui il y a des formations dans des écoles sur la médiation qui coûtent des fortunes. J'ai déjà fait un peu de médiation il y a quelques années et ça a vraiment changé ma vie. En fait, j'ai appris un

séance de sensibilisation du 15 septembre ?

Suite à la formation, les médiateurs interviendront aux Libellules mais tous les habitant-e-s de Vernier sont les bienvenus.

Pas besoin d'avoir de conflits de voisinage pour venir, c'est surtout dans l'objectif d'aider les autres dans des moments difficiles. Pas besoin non plus d'avoir des formations dans le domaine de la médiation. On peut se découvrir médiateur sans le savoir.

Tenté-e-s d'apprendre un nouveau moyen pour résoudre mésententes et conflits ?

Cours de sensibilisation à la médiation de quartier avec Samuel Perriard formateur agréé en médiation

**mardi 15 septembre 2009
de 18h30 à 21h30**

au Centre de Quartier des Libellules
10 route de l'Usine à gaz

à la pause une collation est offerte

nouveau langage et ça m'aide dans mes relations en général, par exemple au travail avec des clients.

Anne-Lise : Au-delà d'aider les autres, grâce à cette formation, on peut aussi se découvrir et progresser soi-même dans la résolution plus calme de désaccords et de souffrances. C'est vraiment une occasion unique d'acquérir des aptitudes utiles dans de nombreux contextes de vie.

Et une dernière question à Jocelyne Carasso, travailleuse sociale à la Commune de Vernier qui soutient ce projet... Qui peut participer à la

Il faut par contre bien parler le français pour comprendre ce que disent les gens et éviter les malentendus. Nous souhaitons bien sûr le plus possible avoir des représentants des diverses communautés : il y a 30 nationalités aux Libellules et les médiateurs seront également des liens avec les différentes communautés.

(Retrouvez un autre article sur le sujet dans l'Actualité Vernier du mois de mai 2009.)

Vernier Festival

du 9 au 13 septembre 2009

Le Vernier Festival vous offre, grâce au soutien de la commune de Vernier, 5 jours de musique gratuite, en passant de la variété à la salsa, le reggae ou le rock !

Dans son mot de bienvenue aux festivaliers, le Maire, Monsieur Thierry Cerutti, souligne les éléments forts du Vernier Festival: "Durant cinq jours nous aurons la chance d'avoir à Vernier des dizaines d'artistes talentueux qui vont, à travers leurs couleurs musicales très variées, nous faire partager des moments privilégiés. C'est l'occasion de faire vivre une culture populaire, dans le sens noble du terme, parce qu'elle est accessible à chacun et gratuite. On oublie parfois que les

festivals sont essentiellement des activités familiales et communautaires. Ils nous rassemblent dans des objectifs communs: partager des émotions collectives, des envies de mieux vivre ensemble et d'enrichir la vie culturelle de nos collectivités. Je crois que cet aspect communautaire des festivals de musique est quelque chose qui ne devrait jamais être ignoré car il agit comme un puissant ferment de vie citoyenne et de cohésion sociale."

Il a également tenu à remercier les partenaires de cette initiative: "Vernier, deuxième ville du canton, s'efforce d'offrir une grande gamme d'activités culturelles abordables au plus grand nombre. Je remercie ainsi vivement les sponsors publics et privés pour leur soutien ainsi que les organisateurs, les services communaux et les partenaires qui travaillent en coulisses pour nous permettre de savourer ces soirées."

Programmation jour par jour

Mercredi 09 - variété

Alenko
Gilbert Montagné
DJ Rumba Stereo

Jeudi 10 - Reggae

Cali P & Band
Tippa Irie, Anthony John,
Naja Vibes, Mixed by Gussie P
Positiv' Band
DJ Asher Selector & Gussie P
Muzik
DJ Rumba Stereo

Vendredi 11 - Rock

Hyren
Wind of Change
Beau Lac de Bâle
DJ Rumba Stereo

Samedi 12 - Salsa Latino

Melao
Asarinas
La Mixité
DJ Rumba Stereo

Dimanche 13 - DJ

DJ Rumba Stereo

Mercredi 9 septembre

Gilbert Montagné

Est-il encore nécessaire de présenter Gilbert Montagné ? Après plus de 30 ans de carrière et des tubes inoubliables (The Fool, Liberté, On va s'aimer, Le sunlight des tropiques, ...), Gilbert

est toujours là pour présenter sa musique avec un enthousiasme et une joie de vivre qui ne l'ont jamais quitté depuis ses débuts. Chaque concert de Gilbert Montagné est un événement durant lequel il arrive à transmettre sa passion de la musique au public, pour un moment inoubliable.



Alenko

Alenko, auteur-compositeur-interprète genevois, sort son premier single "So Precious" en 1998 grâce auquel il est propulsé au Paléo festival ainsi qu'au festival pour l'Europe où il est dans la foulée primé artiste francophone de l'année aux "Francoméodies". Il sort en 2008 son nouvel album très corsé "Silence on tourne".

Jeudi 10 septembre

La soirée du jeudi a été concoctée par Asher Selector, figure de proue du reggae en Suisse, avec la participation de formations genevoises (Positiv' Band, Naja Vibes) et d'artistes internationaux, figures de proue du reggae actuel (Anthony John, Tipa Irie, Cali P).



La soirée se terminera avec Asher Selector et Gussie P, qui vous feront voyager au son du meilleur reggae !

Vendredi 11 septembre

Beau Lac de Bâle



Fondé en 1977, le Beau Lac de Bâle se définit d'emblée comme la syn-

thèse improbable mais réussie du rock carré et de l'Helvétisme le plus résolu. L'art musical du BLB est en effet basé sur le blues, le rock des pionniers et sur les textes carougeois et sarcastiques de John Cipolata. À déguster sans retenue !

Wind of Change



Wind of change est un groupe de rock Suisse créé en 2005. Il se caractérise par la jeunesse de ses membres ayant toutefois chacun une grande maturité musicale. Auteurs, compositeurs ils interprètent leur répertoire en Anglais. En 2007 ils enregistrent leur album "Escape" et signe un contrat de distribution chez Disques office.

Hyren



Hyren est un auteur-compositeur-interprète Suisse d'origine brésilienne né en 1989 à Genève. L'univers de ses musiques est un mélange d'époques et de styles entre la pop eighties, la variété française et la pop actuelle.

Samedi 12 septembre

Asarinas

Asarinas (fleurs en forme de trompette, en latin) a été fondé en 2008 à

Genève. Composé de femmes de différents horizons (Cuba, Venezuela, Colombie, Suisse, etc), le groupe s'attache à jouer une musique festive et intense.

Melao

Sous la houlette de Pablo Aubia, l'orchestre Melao va distiller les meilleurs moments de la musique afro-cubaine en suivant la voie de Celia Cruz, légende du son cubain.

La Mixcité

Jeune association de Vernier. La Mixcité fait de la musique depuis maintenant plus de trois années. Cette formation nombreuse, sous l'étendard de la multi-culturalité, ne manquera pas de vous faire danser sur le rythme du hip-hop et de la soul.

Dimanche 14 septembre

DJ Rumba Stereo animera la place le dimanche, avec des airs latino qui ne manqueront d'ensoleiller votre journée avant d'attaquer une nouvelle semaine !

Autres animations

En dehors des concerts, le Vernier Festival c'est également les forains - présents du mercredi au dimanche - mais aussi de nombreux stands de nourriture et artisanaux, qui vous feront voyager d'un bout à l'autre de notre planète !

Horaires du festival

mercredi 9.09.09	18h - 2h
jeudi 10.09.09	12h - 2h
vendredi 11.09.09	18h - 2h
samedi 12.09.09	12h - 2h
dimanche 13.09.09	12h - 20h

Renseignements et détails:

www.vernier-festival.ch

Infoline : 022 / 341 24 54

50 ans de l'école d'Aire



A la fin de l'année scolaire, l'école d'Aire a fêté ses 50 ans lors d'une joyeuse cérémonie.

On célébrait indirectement les 80 ans d'enseignement dans le quartier d'Aire puisque la première classe y a été ouverte en 1929 dans la Maison Meuter, au dessus d'une épicerie crêmerie.

Que de chemin parcouru depuis! Le 22 novembre 1959, on pouvait lire sur la brochure d'inauguration de l'école d'Aire: «Avec 6'600 habitants, Vernier est la quatrième ville du canton et, avec Lancy, celle qui a enregistré au cours des 100 dernières années l'augmentation la plus considérable. Le développement et l'accroissement de sa population ont exigé la construction successive de bâtiments scolaires.»

Suite à l'inauguration en 1959, le Conseil administratif de l'époque pensait être tranquille pour quelques années mais cette croissance dynamique de la population ne s'est pas essoufflée. La construction de nouveaux immeubles au chemin Nicolas-

Bogueret et des villas de l'Association genevoise du Coin de Terre l'a obligé à envisager plus rapidement la mise sur pied de l'école enfantine. Cinq nouvelles classes furent inaugurées en avril 1963.

Aujourd'hui, Vernier est la deuxième ville du Canton de Genève avec près de 33'000 habitants. Elle compte

désormais 11 écoles réparties en 7 établissements scolaires.

Au fil des réformes

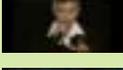
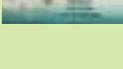
Les bâtiments ont évolué et l'enseignement a lui aussi adopté de nombreuses réformes. Il s'adapte sans cesse à l'évolution sociale et culturelle de notre société, comme le prouvent la mise sur pied récemment des conseils d'établissements scolaires et du Réseau d'Enseignement Prioritaire (voir notre article de fond sur le sujet).

Tous ces changements ont été fidèlement soutenus par les enseignant-e-s dont le dévouement est resté constant au fil des ans. Lors de la fête du cinquantième, Thierry Cerutti, Maire de Vernier, Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge des écoles, et Stéphane Valente, Président du Conseil municipal, ont tenu à saluer le travail des enseignant-e-s et leur contribution inlassable au développement des enfants.



Coupage de presse de l'inauguration, Journal de Genève de Novembre 1959.

Votre agenda : août - septembre

Jeudi 13 août		Ouverture de la bibliothèque Châtelaine de 16h à 20h
Lundi 17 août		Ouverture de la bibliothèque des Avanchets de 15h45 à 19h15
Mardi 18 août		Ouverture de la bibliothèque de Vernier de 16h à 20h
Jeudi 20 août		Ouverture de la bibliothèque Châtelaine de 16h à 20h
Samedi 22 août		19h30 - Conférence dans le cadre de l'Année mondiale de l'astronomie à la salle de réunion d'Avanchet-Salève 21h - Soirée d'observation astronomique au Parc de la Mairie
Lundi 24 août		Réception citoyenne avec le Bureau du Conseil Municipal entre 20h et 21h à la Mairie de Vernier
Lundi 24 août		Ouverture de la bibliothèque des Avanchets de 15h45 à 19h15
Mardi 25 août		Ouverture de la bibliothèque de Vernier de 16h à 20h
Jeudi 27 août		Ouverture de la bibliothèque Châtelaine de 16h à 20h
Samedi 5 septembre		Réception citoyenne avec le Maire de 9h à 12h à la Mairie de Vernier
Samedi 5 septembre		Soirée musicale de l'association Aldjazair avec le chanteur Hamidou, Salle d'Avanchet-Salève à 21h30
Mercredi 9 septembre		Broche des 4 clubs d'ainés de Vernier au CAD dès 11h30
Mercredi 9 au dimanche 13 septembre		Vernier Festival à l'Ecole des Ranches
Mardi 15 septembre		Cours de sensibilisation à la médiation de quartier au Centre de Quartier des Libellules de 18h30 à 21h30
Samedi 12 septembre et dimanche 13 septembre		Journées du Patrimoine " Au Fil de l'Eau ". Deux activités à Vernier : 1) Croisières sur le Rhône à 9h30 et 14h30 ; 2) Les bateaux lavoirs, hier et aujourd'hui à 10h15 et 15h15
Vendredi 18 septembre et samedi 19 septembre		Inauguration de l'Espace d'Art Contemporain des Libellules (plus de détails dans Actualités Vernier de septembre; (contact email: biennaledeleslibellules@gmail.com)
Samedi 19 septembre		Circuit à vélo sur la commune avec un guide-historien pour le lancement de la carte PRO VELO de Vernier (plus de détails dans Actualités Vernier de septembre)
Samedi 22 septembre		Assemblée annuelle du Contrat de Quartier Aire-Lignon à 19h à la Salle des Fêtes du Lignon. L'assemblée sera suivie de la projection du film "Plus jamais je quitte l'Europe", d'un débat et du verre de l'amitié.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Merci de consulter les " Evenements " sur www.vernier.ch pour les dernières mises à jour. Cette liste n'est pas exhaustive.

Avec le soutien de la Commune de Vernier

VERNIER FESTIVAL 2009

DU 9 AU 13
SEPTEMBRE
GENEVE
OPEN AIR

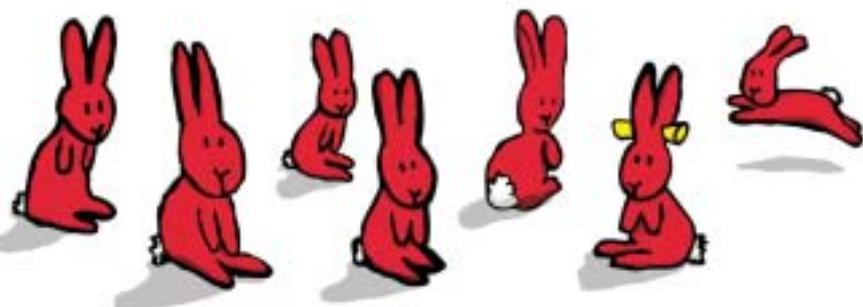
Gilbert Montagné
Alenko

Cali P & Band

Tippa Irie, Anthony John,
Naja Vibes, Mixed by Gussie P

Positiv' Band

DJ Asher Selector & Gussie P Muzik



Beau Lac de Bâle

Wind of Change

Hyren

Asarinas

La Mixcité Melao

GHE

lémanbleu



ONE FM

PATHE!

www.vernier-festival.ch



Carlsberg

IN OFF

GB&M
mazda

balexert
[110 commerces au centre]

Aéroport International
de Genève

AVEC LE SOUTIEN DE LA
Loterie Romande

Commune de Vernier